

FICHE INVENTAIRE MILIEUX HUMIDES



Carte d'identité

N° référence : sans objet

Légende carte : sans objet

Objectifs : Amélioration des connaissances pour cibler les secteurs à préserver et à restaurer

Secteur : Intégralité du bassin versant de l'Ognon

Années : 2013 – 2016 et plus



Saulaie et cariçaie à Etobon

Ce projet a pour objectifs...

Environ 60 % des milieux humides ont disparu depuis 1960, principalement à cause des activités humaines : drainage, urbanisation, création de plans d'eau... L'inventaire de ces milieux s'inscrit dans une démarche régionale et a pour buts :

- Le porter à connaissance pour renforcer la prise en compte des milieux humides dans l'aménagement du territoire ;
- Le développement de programmes d'actions de préservation, gestion, restauration... de ces milieux

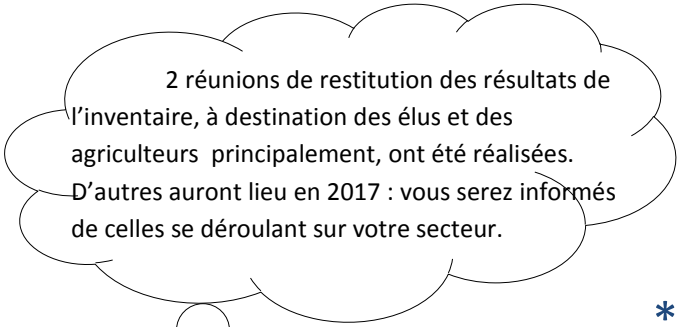
Les **zones humides** sont soumises à une réglementation stricte. Les **milieux humides** correspondent à une définition plus large : ils englobent les zones humides ainsi que des surfaces non soumises à cette réglementation. L'inventaire réalisé a ciblé les milieux humides au sens large, car il a un but écologique et non uniquement réglementaire.



Le déroulement de l'inventaire...

- **1^{ère} phase : pré-localisation des milieux humides potentiels.** 51 réunions avec les élus, agriculteurs, chasseurs, pêcheurs... ont été réalisées entre 2013 et 2015, afin de recueillir les connaissances des habitants. L'étude attentive de cartes IGN et de photographies aériennes a aussi permis de pré-localiser des milieux humides potentiels.
- **2^{ème} phase : expertises de terrain.** Tous les milieux humides potentiels ont fait l'objet de prospections de terrain, avec réalisation de relevés floristiques et/ou de sondages

pédologiques (carottages de sol). En effet, les milieux humides présentent une flore particulière ainsi que des taches d'oxydo-réduction dans le sol qui permettent de les caractériser.



2 réunions de restitution des résultats de l'inventaire, à destination des élus et des agriculteurs principalement, ont été réalisées. D'autres auront lieu en 2017 : vous serez informés de celles se déroulant sur votre secteur.

→ **3^{ème} phase : saisie des données.** Au bureau, les données collectées sur le terrain sont saisies dans des bases de données et dans un logiciel de cartographie.

Difficultés de l'inventaire...

* Un très grand nombre de sites à prospecter !

L'inventaire n'est pas complètement achevé par manque de temps. Un **volontaire en service civique** sera recruté en 2017 pour poursuivre cette étude.

* L'inventaire n'a pas toujours été bien accepté par le monde agricole, à cause des craintes relatives à la réglementation sur les zones humides. Il faut savoir que la réglementation s'applique à toutes les zones humides, qu'elles soient inventoriées ou non. L'inventaire n'ajoutera pas de nouvelles contraintes à celles déjà existantes.

Montant de l'étude...

Le coût de l'inventaire, réalisé sur 4 ans, comprend :

- Le salaire du chargé d'études : ≈ 130 000 €
- Des frais d'investissement (loupe, tarière, charte Munsell) : ≈ 300 €
- Le coût de la validation des données (par le Conservatoire Botanique et par l'Université de Franche-Comté) : ≈ 20 000 €

→ **TOTAL : ≈ 150 300 €** pour 4 ans d'étude

L'évaluation du projet...

Les données acquises sur le terrain sont soumises à validation (par le Conservatoire Botanique National de Franche-Comté pour la flore et par l'Université de Franche-Comté pour les sols). La quasi-totalité des données a été validée par ces organismes de référence.

Niveau de succès de l'opération :



La cartographie des milieux humides de Franche-Comté est accessible sur <http://www.sigogne.org/carto/>

